DOSSIER DE PRESSE

Les 26es Rencontres Vélo & Territoires

Les Rencontres Vélo & Territoires sont devenues au fil des ans le rendez-vous incontournable des collectivités mobilisées sur le développement du vélo en France et plus largement de tout l'écosystème vélo français.
Au-delà des 170 collectivités adhérentes du réseau, élus, ingénieurs, techniciens de tous niveaux de collectivités désireuses de développer et d'amplifier leur politique vélo se donnent rendez-vous chaque année dans un territoire différent pour s'inspirer, apprendre et débattre des sujets d'avenir et d'actualité. Acteurs économiques, associatifs, partenaires nationaux et européens mobilisés sur le développement du vélo se réunissent également en cette occasion. Pour accompagner la croissance du vélo en France, le réseau Vélo & Territoires a augmenté le format de ce rendez-vous à deux jours et demi afin d'accueillir plus de participants et stimuler le développement du vélo dans les territoires, de plus en plus nombreux.

Les Rencontres Vélo & Territoires dans le Cher rassemblent **plus de 500 personnes. 123 collectivités différentes y sont représentées.**

Les territoires en première ligne

Face à l'emballement climatique et a l'instabilité géopolitique qui impactent directement le pouvoir d'achat de nos concitoyens, les collectivités n'ont d'autre choix que d'agir. Malgré l'urgence, les émissions de CO2 ne baissent pas sur ce secteur des transports dont les émissions ont même augmenté (+7 %). Pourtant, 25 % des émissions totales du secteur des transports pourraient être évitées si les trajets du quotidien, inférieurs à 3 à 5 km, s'effectuaient en vélo. Pour enclencher ce changement, les collectivités doivent se mobiliser et investir massivement. Selon l'indicateur de cyclabilité de Vélo & Territoires, seulement 3 % de la voirie en moyenne est cyclable en France : il reste encore du chemin à parcourir pour atteindre le niveau des Pays-Bas.
Outre sur la santé et l'environnement, qui ne sont plus à démontrer, les bénéfices économiques du vélo au quotidien sont immenses : 150 000 emplois peuvent être créés en 10 ans dans la filière vélo, et les retombées économiques directe du tourisme à vélo en 2019 s'élevaient à 4,2 Mds€. De plus, les citoyens sont prêts au vélo et s'y mettent. Cela est démontré par la fréquentation cyclable en hausse de notre bulletin dévoilé

aujourd'hui : + 9 % sur le territoire national du 1er janvier et le 5 octobre par rapport à 2021 (voir les chiffres détaillés ci-dessous).

Pour développer le vélo en France, les collectivités sont en première ligne : ce sont elles qui feront la différence, en s'engageant sur les politiques cyclables les plus ambitieuses possibles.
Aujourd'hui, il y a des signes positifs de l'engagement de l'Etat à nos côtés, comme le prouve le message de soutien que le ministre des Transports Clément Beaune a adressé aux territoires présents à Bourges en plénière d'ouverture. Surtout, c'est en grande pompe et accompagnée de 5 ministres que la Première ministre Elisabeth Borne a dévoilé un deuxième Plan vélo le 20 septembre dernier. Avec 250 Millions d'euros pour la seule année 2023, c'est plus que jamais auparavant. Mais cela doit être un début. Avec nos partenaires de l'Alliance pour le Vélo, nous souhaitons atteindre *a minima* 500 Millions €/an d'investis par l'Etat, soit 2,5 Mds€ sur le quinquennat, soit 30 €/an/habitants.
Ce budget du Plan vélo annoncé sera en grand partie consacré en 2023 au déploiement des infrastructures cyclables, plus particulièrement dans les territoires peu denses afin de mailler le plus complétement possible l'ensemble du territoire national. Pour le mobiliser, les territoires sont néanmoins toujours en première ligne et doivent unanimement s'en emparer. Régions, départements, intercommunalités, communes, chacune à son niveau doit agir afin de faire de la France une véritable nation cyclable.

Les derniers chiffres de la fréquentation vélo en France
(Bulletin national de fréquentations n°4, Vélo & Territoires)

Du 1er janvier au 5 octobre 2022

Par rapport à 2021 :
- +9 % de passages de vélos
- +12 % en semaine
- +1 % le week-end

Par rapport à 2021 et par milieu :
- +12 % en urbain
- -2 % en périurbain
- -2 % en rural

Par rapport à 2019, année avant la crise du Covid, on enregistre pour la période +31 % de passages de vélo sur le territoire national.

Centre-Val de Loire, la Région de tous les usages du vélo

La Région Centre-Val de Loire porte de longue date une politique ambitieuse de promotion du vélo à la fois comme vecteur de développement touristique et comme mode de déplacement du quotidien.
Dès 2013 avec l'achèvement du parcours mythique de « La Loire à Vélo », la Région a poursuivi le développement de véloroutes structurantes et de boucles de proximité. Avec plus de 4 500 kilomètres d'itinéraires réalisés et plus de 700 partenaires labellisés « Accueil Vélo », Centre-Val de Loire dispose de l'offre la plus développée

en France et ne compte pas s'arrêter là avec notamment l'adoption d'un nouveau plan « Ma Région à vélo » en octobre 2020.
Au travers d'objectifs clairs comme le développement de l'intermodalité avec le réseau ferroviaire et routier REMI, la création de services aux cyclistes ou l'appui à la filière économique, la Région met des moyens pour aider les habitants dans l'acquisition de vélos et accompagner les collectivités pour développer itinéraires nouveaux et infrastructures sécurisées.
Le développement de la pratique du vélo au quotidien s'impose aujourd'hui sur tous les territoires comme réponse aux enjeux climatiques et de pouvoir d'achat. Son usage permet de proposer une alternative aux modes de déplacement individuel émetteurs de CO_2 et doit offrir, en lien avec le réseau REMI, une complémentarité alliant exemplarité environnementale et efficacité au quotidien.
Vecteur de mobilité durable, de retombées économiques locales, d'activité physique indispensable et de développement harmonieux du territoire, le vélo s'affirme comme un élément incontournable de notre société, dans les territoires urbains comme ruraux.

Dans le Cher, une route ambitieuse pour la pratique du vélo

A l'échelle du Cher, il revient au Conseil départemental de structurer les grands itinéraires et de fédérer les collectivités. Depuis plus de vingt ans, le Département anime, mobilise, convainc les élus et les professionnels pour donner naissance à La Loire à Vélo, à Cœur de France à vélo, à Saint-Jacques à vélo, au prochain itinéraire Bourges/Sully-sur-Loire... On rêve aussi d'un Bourges - La Rochelle.

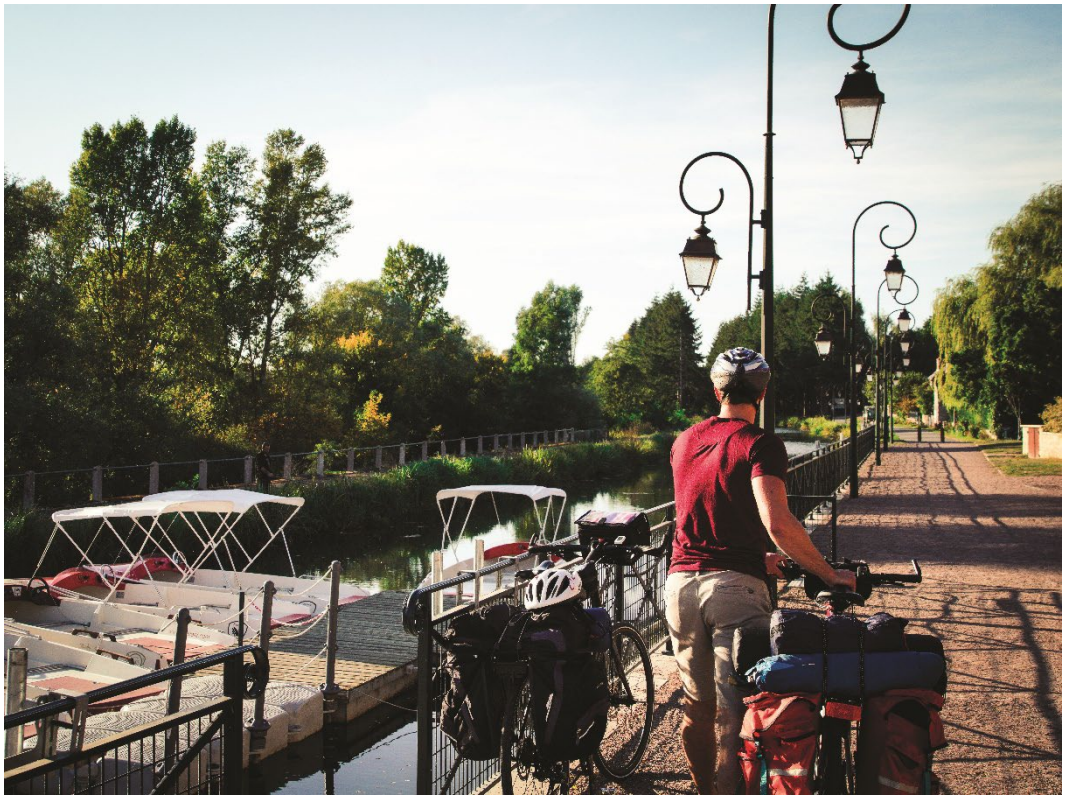

La découverte du Cher à vélo est une réelle opportunité. Ce territoire rural est un magnifique terrain de jeu pour les amoureux de la nature, du patrimoine et de l'histoire. A vélo, le Cher se découvre "en écartant les branches", en sécurité sur des pistes aménagées en très grande majorité en site réservé.
Les principaux itinéraires déjà ouverts, La Loire à vélo, Cœur de France à vélo et le canal de Berry à vélo, accueillent déjà plus de 200 000 cyclistes par an. Les réservations de cyclistes dans les hébergements et les services ont une croissance permanente. Les cinq années qui se profilent verront ces itinéraires se compléter et d'autres émerger, avec des connexions aux territoires et itinéraires voisins, et des capacités à générer des retombées économiques sur le territoire, estimées à près de 25 millions d'euros par an.
Engagé dans la durée, le Conseil départemental du Cher trace une route ambitieuse pour la pratique du vélo, avec l'aide de ses partenaires locaux, du Conseil régional, de l'Etat et de l'Europe, pour faire de ce territoire une grande destination.

La révolution douce de Bourges Plus

Dès 2016, l'agglomération a entrepris sa révolution douce avec son Plan vélo intercommunal prévu sur 10 ans, et développe l'usage du vélo pour aller travailler, étudier et pour les loisirs. Ce plan prévoit 17 liaisons sur 51 km et repose sur plusieurs objectifs :

- Aménager des itinéraires cyclables pour faciliter et sécuriser l'usage quotidien du vélo,
- développer les mobilités alternatives à la voiture pour préserver sa santé, son pouvoir d'achat, limiter le réchauffement climatique et réduire la pollution,
- Améliorer la desserte des communes vers le cœur de l'agglomération dès que les distances sont pertinentes pour l'usage du vélo,
- Renforcer l'attractivité touristique du territoire en s'articulant avec la véloroute Cœur de France à Vélo, le long du Canal de Berry.

Ces dernières années, plusieurs boulevards de Bourges ont été aménagés en réduisant la place de la voiture au profit du vélo. Les prochaines réalisations, très attendues, concerneront des liaisons entre Bourges et des communes de l'Agglomération, comme la Chapelle Saint-Ursin, ou permettront de relier des centres bourgs à Cœur de France à Vélo.

L'agglomération développe aussi des services en attribuant depuis 2021 des aides financières pour acheter un vélo. Le syndicat de transports AggloBus propose des locations de vélos longue durée avec Cycloplus.
Sur 10 ans de déploiement, le budget annuel du plan vélo est d'environ 1 million d'euros. Il pourrait se renforcer, le vélo devant jouer pleinement son rôle dans la transition énergétique, aux côtés des transports collectifs.
Bourges Plus a obtenu des financements de l'Etat en répondant aux appels à projets du plan Vélo National. L'agglomération profite également de financements de la Région Centre Val de Loire.

Bourges, à l'écoute et au service du cycliste berruyer

A Bourges, depuis de nombreuses années, le vélo devient peu à peu un moyen de mobilité plus apprécié de tous. Les adeptes de la petite reine étant aujourd'hui nombreux, la Ville de Bourges s'adapte et met en place des actions pour continuer d'encourager cette pratique à Bourges. Pistes cyclables et équipements divers se sont donc installés progressivement dans le paysage berruyer avec notamment la continuité de la rocade verte ou la mise en place de zones 30.
Concrètement, à chaque requalification de rues ou d'espaces publics, la Municipalité, en concertation avec les associations d'usagers, pense aux cyclistes et crée des aménagements spécifiques.

Du mobilier dédié est également installé dans toute la Ville selon les besoins des usagers. Chaque année, ce sont 40 arceaux vélos que Bourges installe à la demande, en complément de ceux déjà mis en place devant tous les bâtiments publics et dans toutes les zones de vie (sur les places de marché, dans les zones de commerces...).
Très à l'écoute du cycliste berruyer, des stations vélos équipées de matériel pour entretenir sa bicyclette sont mises en place dans différents points choisis.

Enfin, des consignes à vélo (abris spécifiques vélo que l'usager ferme avec son propre cadenas) sont installées afin de proposer une offre de stationnement sécurisée dans des points stratégiques de Bourges comme au bord du Canal de Berry ou à proximité du centre commercial Avaricum.
La Ville de Bourges a d'ailleurs obtenu il y a peu le label « Terre d'excellence cycliste », preuve de son engagement quotidien pour le développement de l'usage du vélo sur son territoire.

Les partenaires de l'événement

Les 26es Rencontres Vélo & Territoires sont coorganisées par :

vélo& territoires
COORDINATEUR DU RÉSEAU NATIONAL CYCLABLE

CHER DÉPARTEMENT 18

Région Centre-Val de Loire

BOURGES PLUS
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

BOURGES

Avec l'appui et le soutien de :

ADEME
AGENCE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Cerema
CLIMAT & TERRITOIRES DE DEMAIN

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES
Liberté
Égalité
Fraternité

En partenariat avec :

ecovelo

geovelo

eco compteur

Contacts Presse

Vélo & Territoires
Jilliane Pollak
06 64 28 83 29
jilliane.pollak@velo-territoires.org

Conseil départemental du Cher
Sandrine Pain
06 73 76 38 50
sandrine.pain@departement18.fr

Région Centre-Val de Loire
Kim Hamisultane
02 38 70 31 40 / 06 78 19 76 52
kim.hamisultane@centrevaldeloire.fr

Ville de Bourges & Communauté d'Agglomération Bourges Plus
Lucile Pinault
02 48 57 80 12 / 06 29 45 06 49
lucile.pinault@ville-bourges.fr